

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 29367 Numéro SIREN : 824 596 043 Nom ou dénomination : A ET J
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/08/2021 sous le numéro de dépôt 90412



20210904122019

DATE DEPOT : 20/08/2021

N° DE DEPOT : 90412

N° GESTION : 2016B29367

N° SIREN : 824596043

DENOMINATION : A ET J

ADRESSE : 59 rue de la Jonquière 75017 Paris

MILLESIME : 2019

A ET J
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €
Siège social : 59 rue de la Jonquière
75017 paris

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

25 AOUT 2021

Sous le N° : 90412



R.C.S PARIS 824 596 043

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt
Le 30 juin à 11 heures
Au siège social à PARIS

Les associés de la société A ET J, Société par actions simplifiée, au capital de 6 000 € se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par la gérance en quinze jours avant de l'assemblée générale.

SONT PRESENTS

- Monsieur YING RenPeng, propriétaire de	50 actions
- Madame CHEN ép YING XiaoLian, propriétaire de	50 actions
Total	100 actions

Madame la Présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié du capital et qu'ainsi, l'assemblée, régulièrement constituée est en mesure de délibérer valablement.

L'assemblée est présidée par Madame CHEN ép YING XiaoLian, gérante,

Madame la Présidente dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

1. les copies des lettres de convocation adressées aux associés,
2. le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L-233-19 du Code de Commerce,
3. le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire au 31 décembre 2019,
4. le texte des résolutions.

Puis, Madame la Présidente déclare que les documents ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés aux associés en même temps que les lettres de convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Y RP

YXC

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture des rapports de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce,
- approbation des dites convention,
- Quitus à la gérance,
- Affectation et répartition des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Diverses observations sont échangées, et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport de la gérance et examiné les comptes de l'exercice, déclare approuver le bilan, le compte de résultat et l'annexe tels qu'ils sont présentés dans ce rapport.

Il constat qu'aucune opération nouvelle entrant dans le cadre de l'article L.223-19 du Code de Commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, l'assemblée donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2019 se solde par un bénéfice net comptable de 13 032€ qu'elle décide d'affecter comme suit :

. Autres réserves 13 032 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Y R P

Y X C

QUATRIEME RESOLUTION

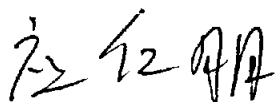
La collectivité des associés confère tous pouvoirs au gérant, en tant que de besoin, à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer tous dépôts et formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

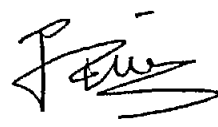
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Monsieur YING RenPeng



Madame CHEN ép YING XiaoLian



A ET J
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 €
Siège social : 59 rue de la Jonquière
75017 paris

R.C.S PARIS 824 596 043

**RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de votre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur vous ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le chiffre d'affaires réalisé a été de 125 829€.

1. Activités des filiales et des sociétés contrôlées

La société ne possède aucune filiale.

2. Prise de participation et prise de contrôle

Aucune prise de participation et de contrôle n'ont été effectuées au cours de l'exercice.

3. Résultats – Affectations

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice net comptable de 13 032€, que nous vous proposons d'affecter comme suit :

. Autres réserves 13 032 €

PERSPECTIVES

L'objectif de la société, pour l'exercice 2020, demeure le maintien des équilibres financiers de la société et l'augmentation de son activité.

PRESENTATION DES COMPTES

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 125 829 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 110 931€ et se décomposent comme suit :

- achats consommés	36 964
- autres achats et charges externes	39 113
- impôts et taxes	999
- salaires et traitements	22 654
- charges sociales	2 841
- dotations aux amortissements & prov.	8 359
- autres charges	1

L'ensemble des produits s'élèvent à 128 584€, et l'ensemble des charges à 115 552€.

Les produits étant supérieur aux charges, les comptes de l'exercice se traduisent donc par un bénéfice net comptable de 13 032 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à de distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quarter et 223 quinquies du CGI, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VOTE DES RESOLUTION

Nous vous demandons de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont proposées.

LA GERANCE



Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	135 500		135 500	69,18	135 500	63,35
Autres immobilisations incorporelles	6 743	6 493	251	0,13	2 499	1,17
Immobilisations corporelles	39 146	9 944	29 202	14,90	35 313	16,51
Immobilisations financières	3 683		3 683	1,88	3 594	1,68
ACTIF IMMOBILISÉ	185 072	16 437	168 636	86,07	176 906	82,71
Matières premières, approv., en cours de production	2 686		2 686	1,37	1 859	0,87
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	878		878	0,45	3 918	1,83
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	5 173		5 173	2,64	15 283	7,15
Caisse	18 453		18 453	9,42	15 814	7,38
Charges constatées d'avance	106		106	0,05	101	0,05
ACTIF CIRCULANT	27 297		27 297	13,83	36 975	17,29
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	212 369	16 437	195 932	100,00	213 880	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)
--------	---	---

Capital social ou individuel (dont versé : 6 000)	6 000	3,06	6 000	2,81
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	600	0,31	600	0,28
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 807	6,54	4 030	1,88
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	13 032	6,65	8 778	4,10
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	32 439	16,56	19 407	9,07
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	125 168	63,88	151 823	70,99
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 035	2,57	10 376	4,85
Autres dettes	33 290	16,99	32 275	15,09
Produits constatés d'avance				
DETTES	163 493	83,44	194 473	90,93
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	195 932	100,00	213 880	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%							
		Exportation		Total		%		Total		%		Variation		%	
Ventes de marchandises															
Production vendue biens				125 829		100,00		115 227		100,00		10 602		9,20	
Production vendue services															
Chiffres d'Affaires Nets				125 829		100,00		115 227		100,00		10 602		9,20	
Production stockée															
Production immobilisée															
Subventions d'exploitation reçues															
Autres produits				2 755		2,19		4 849		4,21		-2 094		-43,17	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				128 584		102,19		120 076		104,21		8 508		7,09	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)															
Variation de stock (marchandises)															
Achats de matières premières et autres approvisionnements				37 791		30,03		31 538		27,37		6 253		19,83	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				-827		-0,65		1 102		0,96		-1 929		-175,04	
Autres achats et charges externes				39 113		31,08		41 962		36,42		-2 849		-6,78	
Impôts, taxes et versements assimilés				999		0,79		1 155		1,00		-156		-13,50	
Rémunérations du personnel				22 654		18,00		23 064		20,02		-410		-1,77	
Charges sociales				2 841		2,28		3 159		2,74		-318		-10,06	
Dotations aux amortissements				8 359		6,64		5 561		4,83		2 798		50,31	
Dotations aux provisions															
Autres charges				1		0,00		11		0,01		-10		-90,90	
Total des charges d'exploitation				110 931		88,16		107 551		93,34		3 380		3,14	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				17 653		14,03		12 525		10,87		5 128		40,84	
Produits financiers															
Produits exceptionnels															
Charges financières				2 321		1,64		2 354		2,04		-33		-1,39	
Charges exceptionnelles								68		0,06		-68		-100,00	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS				15 332		12,18		10 103		8,77		5 229		51,76	
Participation des salariés															
Impôts sur les bénéfices				2 300		1,83		1 325		1,15		975		73,58	
Total des Produits				128 584		102,19		120 076		104,21		8 508		7,09	
Total des Charges				115 552		91,83		111 299		96,59		4 253		3,82	
RÉSULTAT NET				13 032		10,36		8 778		7,62		4 254		48,48	
Bénéfice								Bénéfice							
Dont Crédit-bail mobilier															
Dont Crédit-bail immobilier															

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 195 932,26 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 13 031,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/05/2020 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

ANNEXE

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 6 743

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	6 743	6 493	251	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	6 743	6 493	251	

3.2 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 135 500

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	135 500		135 500	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	135 500		135 500	

3.3 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.3.1 - Immobilisations brutes = 185 072

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	142 243			142 243
Immobilisations corporelles	39 146			39 146
Immobilisations financières	3 594	89		3 683
TOTAL	184 983	89		185 072

3.3.2 - Amortissements et provisions d'actif = 16 437

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 245	2 248		6 493
Immobilisations corporelles	3 833	6 111		9 944
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	8 078	8 359		16 437

3.3.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	6 743	6 493	251	3 ans
Fonds commercial	135 500	0	135 500	Non amortiss.
Instal./agenc.divers	20 589	3 696	16 893	10 ans
Mat.bureau & informatique	2 557	1 537	1 020	3 ans
Mobilier	16 000	4 711	11 289	5 ans
TOTAL	181 389	16 437	164 953	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3.4 - Réévaluation des Immobilisations**

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.4 - Etat des créances = 4 667

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 683		3 683
Actif circulant & charges d'avance	984	984	
TOTAL	4 667	984	3 683

3.5 - Charges constatées d'avance = 106

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 6 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	60,00	6 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	60,00	6 000

4.2 - Etat des dettes = 163 493

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	125 168	125 168		
Dettes financières diverses	14 527	14 527		
Fournisseurs	5 035	5 035		
Dettes fiscales & sociales	18 763	18 763		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	163 493	163 493		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 257

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	4 257
Autres dettes	
TOTAL	4 257

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 125 829**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	125 829	100,00 %
TOTAL	125 829	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 2 300

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	17 653	2 300	15 353
Résultat financier	-2 321		-2 321
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	15 332	2 300	13 032

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 106

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	106
TOTAL	106

8.2 - Charges à payer = 4 257

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	4 257
Pers congés à payer(428200)	3 161
Org.soc. congés à payer(438200)	948
Etat autres charges à payer(448600)	148
TOTAL	4 257